

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 10 Juillet 2020

**Etaient présents** : Monsieur Bernard BINOIST, Maire,  
Mesdames, Messieurs, Jocelyn LOUETTE, Séverine MARSILLE, Claude MARTINVAL, Louisa MOREL  
AFIR, Roland NOGENT, Adjoints.

Solange BONNARD, Alice CHERIFI, Nathalie DELECLUSE, Claude MOREL, Isabelle PECOURT, Eric  
PERRET, Jeannine PHILIPPON, Sylvie ROZMIAREK, Patrice TOUPART, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents excusés** : Ludovic DUBREUCQ, Eric GUIBON, Sovankiri HUL, Véronique SEGURA FARO



Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte à  
20 Heures. Monsieur Claude MARTINVAL a été élu secrétaire de séance.

### ordre du jour

#### **1° Demande de subventions pour Halle de Marché de plein air**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'implantation d'une halle sur le  
marché de plein air, afin de dynamiser le centre-bourg.

Le montant des travaux pour le projet est estimé à **124 348 € HT correspondant aux devis présentés par les  
entreprises** :

- La Rainneilloise pour : 24 916 € HT
- Société MOBECO pour: 48 702 € HT
- BE Structure pour : 5 000 € HT
- HD Elec pour : 13 441 € HT
- Peuvrelle pour : 7 789 € HT
- Serrurerie pour : 5 000 € HT
- Frais Architecte pour : 10 000 € HT
- Frais bureau contrôle : 3 500 € HT
- Frais CSPPS : 5 000 € HT
- Frais Etude de sol : 3 000 € HT

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal adopte le projet** qui lui est présenté, et **sollicite l'aide  
de l'ÉTAT au titre de la DSIL** et l'aide du **Conseil Départemental** au titre de l'orientation stratégique 1 - Axe  
d'intervention 2 pour offrir des lieux de qualité de vie et dynamisation des bourgs-centres et **arrête le plan de  
financement suivant** :

Subvention État DSIL(30%)	: 37 304 €
Subvention Conseil Départemental (25%)	: 31 087 €
Part revenant au Maître d'ouvrage	: 55 957 €
(Avance de FCTVA : 24 870 €)	

#### **2° Demande de subvention pour restauration de la toiture de l'église**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de restauration de la toiture de l'église.  
Ces travaux sont nécessaires pour la préservation du patrimoine.

Le montant des travaux pour le projet est estimé à **11 691 € HT correspondant aux devis présentés par  
l'entreprise** :

- CGPL pour : 11 691 € HT

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal adopte le projet** qui lui est présenté, et **sollicite l'aide  
du Conseil Départemental** au titre du soutien à la restauration du patrimoine rural et **arrête le plan de  
financement suivant** :

Subvention Conseil Départemental (30%)	: 3 507 €
Part revenant au Maître d'ouvrage HT	: 8 184 €
(+Avance de FCTVA : 2338 €)	

Ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21H 30.

Pour extrait conforme,

Le Maire,